



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

Située en zone agricole, sur la Rive-Sud, la municipalité de Saint-Michel se distingue par ses terres maraîchères et son village chaleureux. Nous sommes à la recherche de personnes compétentes et dynamiques.

JOURNALIER CHAUFFEUR – TRAVAUX PUBLICS

La municipalité de Saint-Michel est à la recherche de candidats intéressés et motivés afin d'occuper un poste de journalier chauffeur, pour son service des travaux publics

Horaire de travail :

Semaine régulière de 40 heures. Lundi au jeudi de 7h00 à 16h00, le vendredi de 7h00 à 13h00

Sommaire de la fonction et responsabilités :

Sous la supervision du directeur des travaux publics, le journalier chauffeur effectue diverses tâches manuelles simples et usuelles d'entretien du réseau routier, des équipements, des bâtiments, des parcs et espaces verts et de toutes autres infrastructures municipales. Il conduit et opère des camions de service.

Exigences :

- Diplôme d'étude professionnelle ou l'équivalent;
- Expérience pertinente en milieu municipal; (atout)
- Combinaison d'études et d'expérience pourra être considérée;
- Détenir un permis de classe 3 valide;
- Détenir la formation santé sécurité ASP (atout)

Qualités et aptitudes nécessaires :

- Posséder des habiletés manuelles et de l'expérience directement reliée à l'exécution de travaux de voirie;
- Faire preuve d'autonomie et de rigueur
- Avoir une excellente condition physique;
- Posséder de bonnes capacités pour travailler en équipe;

Salaire et conditions de travail :

- Selon la convention collective en vigueur

Toute personne intéressée qui répond aux compétences recherchées, peut faire parvenir son curriculum vitae par courriel ou par la poste, au plus tard le **14 novembre 2025**.

Adresse courriel : rh@mst-michel.ca

Adresse postale : 1700, rue Principale, Saint-Michel (Qc) J0L 2J0

** Nous remercions tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.*

** Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.*